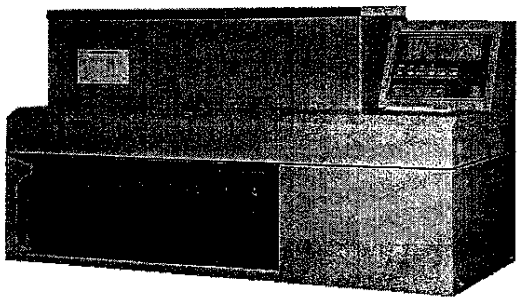
ACQUISITION D'UNE TRIEUSE MONETIQUE ET SERVICES ASSOCIES

OFFRE N°2 :

HESS TC 480



Intégrateur de solutions monétiques

Europarc – 135, chemin des Bassins
94035 Créteil Cedex

Standard : +33 (0)1 56 71 20 20
Télécopie : +33 (0)1 56 71 20 39

www.gti-solutions.com

Déclaration sur l'honneur

Le candidat déclare sur l'honneur, en application des articles 43 et 44 du CMP :

- De n'avoir pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, par le deuxième alinéa de l'article 421-5, par l'article 433-1, par le deuxième alinéa de l'article 434-9, par les articles 435-2, 441-1 à 441-7, par les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, par l'article 441-9 et par l'article 450-1 du code pénal et par l'article 1741 du code général des impôts ou ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

- De n'avoir pas avoir fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L8221-1 et 2, L8221-3 et 5, L8231-1, L8241-1 et 2, L8251-1 et L8254-1 à 4 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

- De ne pas être en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L.620-1 du code du commerce ou en faillite personnelle, au sens de l'article L.625-2 du même code, ou ne pas faire l'objet d'une procédure étrangère équivalente. Les personnes admises au redressement judiciaire au sens de l'article L.620-1 du code de commerce fourniront utilement la copie du ou des jugements prononcés ou document équivalent pour les procédures régies par un droit étranger (il s'agit pour les candidats de justifier qu'ils sont habilités à poursuivre leur activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché) ;

- d'avoir souscrit au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date. Toutefois sont considérées comme en situation régulière les personnes qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, n'avaient pas acquitté les divers produits devenus exigibles à cette date, ni constitué de garanties, mais qui, avant la date du lancement de la consultation, ont, en l'absence de toute mesure d'exécution du comptable ou de l'organisme chargé du recouvrement, soit acquitté lesdits produits, soit constitué des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement. Les personnes physiques qui sont dirigeants de droit ou de fait d'une personne morale qui ne satisfait pas aux conditions prévues aux alinéas précédents ne peuvent être personnellement candidates à un marché.

- d'avoir satisfait aux obligations relatives au respect de l'obligation d'emploi définie aux articles L.5212-1 à 4, L.5212-5, L.5212-9 à 11 et L.5214-1 du code du travail ou avoir indiqué ne pas y être assujetti.

Fait à Créteil le 29.09.09.

Europarc - 135, chemin des Bassins
94035 CRETEIL Cedex
Tél. 01 56 71 20 20 - Fax 01 56 71 20 39
www.gti-monetique.com
Siret 682 001 110 00084 - APE 518L

Résultat de la société au cours des cinq derniers exercices

Désignation: SARL GTI — **Exercice clos le 31/08/08**

EURO

Exercices concernés	N-4	N-3	N-2	N-1	N
CAPITAL FIN EXERCICE					
Capital social	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
Nombre actions ordinaires	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200
Nombre d'actions à Dividendes prioritaires					
Nombre maximal d'actions futures à créer / conversion obligations / exercice droit souscription					
OPERATIONS - RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires HT	2 583 815	2 751 667	2 540 520	2 315 506	2 401 042
Résultat avant impôts amortissements - provisions	- 124 096	149 928	66 569	142 749	148 968
Impôts sur les bénéfices		15 176	3 873	1 497	
Participation salariés					
Résultat après impôts	- 74 907	134 852	62 696	5 344	- 164 449
Résultat distribué					
RÉSULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, Part.salariés mais avant amortissements - provisions	- 103	112	52	117	124
Résultat après impôts, Participations salariés amortissements - provisions	- 62	95	16	4	- 137
Dividende brut versé à Chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen				14	14
Montant masse salariale Montant sommes versées au	430 713	374 749	383 864	411 736	339 909
Titre des avantages Sociaux (SS, œuvres soc.)	179 050	166 921	203 920	175 904	157 763

Intégrateur de solutions monétiques

Europarc – 135, chemin des Bassins
94035 Créteil Cedex

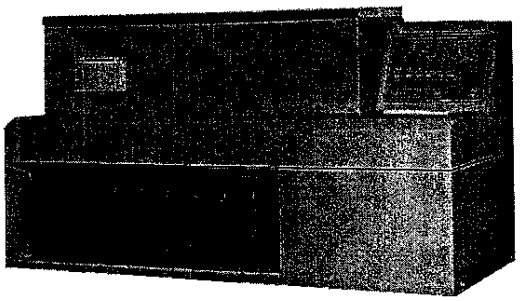
Standard : +33 (0)1 56 71 20 20
Télécopie : +33 (0)1 56 71 20 39

www.gti-solutions.com

Référence en matière de fournitures similaires sur les 3 dernières années

SERVIPLUS
CROUS PARIS
AUTOGRILL

TC 480



Trieuse de pièces Ultra rapide pour 8 dénominations

Elle est équipée d'une case de rejet des pièces étrangères, défectueuses ou fausses.
Le système de reconnaissance électromagnétique est muni d'un capteur qui reconnaît les pièces par leur composition métallique, leur diamètre et leur épaisseur. Le grand écran LCD permet de connaître les informations relatives aux comptages et aux arrêts programmables

DETECTION

Format		Systèmes intégrés
Epaisseur	Diamètre	Electro-magnétique
☑	☑	☑

CAPACITE ET VITESSE	
Bac d'alimentation	environ 12 000 pièces
Tiroir de réception	500 pièces chacun
Bac de rejet	50 pièces
Pièces acceptées	1c au 2€
INFORMATIONS GENERALES	
Ecran	LCD
Tri	Par élimination de diamètre
Garantie	12 mois
Vitesse de tri	2800 pièces/minute
INFORMATIONS TECHNIQUES	
Dimensions	820x 360 x 455 mm (Largeur x prof. X hauteur)
Poids	59 kg
Alimentation électrique	240 V, 50/60 Hz 100 W
Connexion	RS232
Imprimante	Incluse
OPTIONS	
Table de Mise en sac	

Les spécifications définies ci-dessus peuvent être modifiées à tout moment sans avertissement préalable



Intégrateur de solutions monétiques

Europarc – 135, chemin des Bassins
94035 Créteil Cedex

Standard : +33 (0)1 56 71 20 20
Télécopie : +33 (0)1 56 71 20 39

www.gti-solutions.com

NOTE METHODOLOGIQUE

Livraison du matériel :

Après prise de contact avec le responsable du pôle Stationnement Fourrière, La livraison du matériel sera effectuée par transporteur à l'adresse indiquée au paragraphe 8 du Cahier des Clauses particulières valant acte d'engagement

Mairie de TOULON
Pôle Stationnement Fourrière
82 Bd des Allobroges
83000 TOULON

Installation – mise en service – formation :

Une fois la livraison intervenue, le responsable du pôle Stationnement Fourrière déclenchera le passage d'un technicien HESS chargé de :

- L'installation
- La mise en service
- La formation du personnel utilisateur du matériel

La prise de rendez vous avec le technicien s'effectue par téléphone en appelant Le support au 01.40.80.74.89

Service Après Vente :

Le matériel HESS est garanti un an contre tout vice de fabrication

En cas de difficultés rencontrées avec le matériel, la Hotline/SAV HESS est accessible par téléphone au 0811 09 41 36
Si le problème ne peut être réglé par téléphone, un technicien se déplace sur site afin de régler le problème dans un délai de 48 à 72 heures.

Remarque : le SAV HESS est accessible par téléphone au 0811.09.41.36 ou par mail à l'adresse « sav@monetik.fr »